

A

agulla (pluriel : **agulles**, prononcer : “*agouille*”) : rigole souvent pavée et parementée, évacuant les eaux de ruissellement

agulles maîtres : structures bâties verticales parallèles à la pente principale du sol, aménagées dans des micro-thalwegs, qui collectent les eaux de ruissellement et les dirigent vers les ravins ou les cours d'eau

agulles secondaires : structures bâties diagonales qui interceptent le ruissellement en provenance des terrasses et le concentrent vers les *agulles* maîtres

arc de décharge : assemblage de pierres en forme de demi-cintre soutenant la maçonnerie au-dessus d'un linteau : les forces sont ainsi transférées vers les extrémités du linteau et reprises par les piédroits. Les dispositifs de décharge évitent le risque de rupture du linteau en son milieu.

arrière-linteau : élément monolithique, présentant le même rôle et les mêmes caractéristiques que le linteau, mais situé côté intérieur (non visible en façade). Utilisé lorsque les murs sont trop épais pour qu'un simple linteau suffise.

B

banasta (prononcer : “*banaste*”) : corbeille en osier, munie de deux poignées en bois, utilisée pour récupérer et répandre la terre ou la pierraille (= *replomb*) servant de drainage aux murettes ou de fourrure aux murs à double parement des *casots*.

1 **bardelis** : pièce plate et allongée de terre cuite, destinée à écarter les eaux en rive latérale de toiture.

blocage : débris de pierres brutes remplissant l'intérieur d'un mur entre ses deux parements.

bouloir (ou pierrier) : lors des travaux de dérochement et d'épierrement, les pierres sont parfois en telle quantité qu'elles ne peuvent être toutes utilisées dans la construction des murettes (*agulles* et *feixes*). Afin d'éviter que ces pierres ne restreignent l'espace cultivable, elles sont stockées sur des zones difficilement exploitables, (par exemple, des zones où la roche est affleurante) et assemblées en tas, parfois très bien construits.

boutisse : pierre dont la longueur se trouve dans l'épaisseur du mur et dont un des bouts est en parement

boutisse parpaigne (ou boutisse traversante) : pierre placée en boutisse dans toute la largeur du mur et présentant ses deux bouts en parement

C

cara : face la plus plate d'un *roc de paret*, placée en parement (face visible).

casot : nom donné aux cabanons. Si les plus anciens sont en schiste, les plus récents sont souvent en parpaings ou briques et enduits.

cayró (ou **cairó**) : brique pleine de tradition catalane, peu épaisse mais de grandes dimensions (5 x 22 x 44 centimètres).

chevron : pièce de bois fixée selon la ligne de pente, pour porter les supports horizontaux des matériaux de couverture (voliges, liteaux,...).

clé horizontale : une boutisse non parpaigne d'un parement est prise en tenaille entre deux boutisses non parpaignes de l'autre parement (*source : Christian Lassure*)

coberta (prononcer “*coverte*”) : dernière assise de la murette (= couronnement) constituée de grosses pierres au dessus plat, appelées **cobertes** (prononcer : “*covertes*”)

cossoï : grosses pierres, installées sur la roche-mère, constituant la première assise de la murette (= fondation)

coups de sabre (ou joints non croisés) : superposition de plusieurs pierres plates sans croisement d'une assise sur l'autre : les joints verticaux presque alignés sont visibles dans le parement du mur.

D

dalle terminale : dalle qui vient obturer l'espace au sommet d'une voûte à encorbellement.

déclaration préalable : autorisation administrative obligatoire pour les constructions, ouvrages ou travaux exemptés de permis de construire. Parmi les travaux concernés par la déclaration préalable :

- ▶ les constructions créant une surface inférieure ou égale à 20m², quelle que soit la hauteur, dans les sites classés.
- ▶ les murs, quelle que soit leur hauteur, en site classé.
- ▶ les clôtures en site classé, hors clôtures agricoles simples et forestières

- ▶ les changements de destination d'une construction existante, même sans travaux
- ▶ les travaux de ravalement et les travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment.

E

empedrat : pavement réalisé en fond d'*agulla* pour faciliter le cheminement et l'entretien, ralentir les eaux de ruissellement, ...

encorbellement : principe consistant à disposer les pierres de chaque assise en surplomb par rapport à celles de l'assise inférieure, à la façon de corbeaux.

épierrement (ou **épierrage**) : lors des travaux agricoles, en terrain à substrat rocheux affleurant, le vigneron débarrasse sa parcelle de la pierre qui est remontée. Ces pierres sont utilisées pour la réalisation des murettes, ou, lorsqu'elles sont très nombreuses, elles sont portées en tas (pierrier ou *bouloir*).

escouradou : rigole construite au pied de la murette et bordée d'une rangée de pierres dressées (similaire à une *agulla* secondaire)

extrados : face supérieure d'une voûte

F

feixa (pluriel : **feixes**, prononcer “*feicha*”) : bande de terre soutenue par un mur (= terrasse)

fruit : légère inclinaison donnée aux parements d'un mur, de façon à ce que celui-ci présente une épaisseur décroissante de la base au sommet.

2

G

gandole : pavement particulier du chemin à l'intersection avec l'*agulla*, pour maintenir les eaux de ruissellement sur le tracé de cette dernière.

I

intrados : face intérieure d'une voûte

J

joints croisés : imbrication verticale des pierres d'une assise sur l'autre.

L

linteau : élément monolithique qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie au-dessus de l'ouverture, reportant sa charge vers les piédroits.

lit de carrière (ou lit d'une pierre) : sens naturel de la sédimentation des pierres, pas toujours horizontal.

liteau : tasseau de bois de section carrée (environ 25 x 25mm) servant à accrocher les tuiles mécaniques.

lloseta (pluriel : **llosetes**, prononcer “*(i)llosetes*”) : petite pierre plate placée en-dessous des *cobertes* pour ajuster la hauteur de la murette.

M

maçonnerie à pierres sèches (ou maçonnerie à sec ou encore maçonnerie sèche) : technique de construction consistant à assembler, sans aucun mortier (sable + eau + ciment + chaux) ni liant, des moellons, des plaquettes, des blocs, des dalles, bruts ou ébauchés, pour monter un mur, un voûtement.

martell de paret (littéralement : marteau de mur ; synonyme: tête) : outil du constructeur en maçonnerie à pierres sèches, utilisé pour ébaucher ou rectifier sommairement les pierres. D'un côté, il présente une tête carrée et concave utilisée pour équarrir et casser les pierres et de l'autre, une tête pointue, utilisée pour réduire les bosses de manière grossière.

P

panne : pièce horizontale d'une charpente servant de support aux chevrons.

panne faitière : panne portant l'extrémité supérieure des chevrons.

panneresse : pierre placée dans la maçonnerie avec sa longueur en parement.

permis de construire : autorisation donnée par une autorité administrative d'édifier une ou plusieurs

constructions nouvelles ou de modifier une ou plusieurs constructions existantes, préalablement à l'exécution des travaux. Parmi les travaux concernés par le permis de construire :

- ▶ toute construction neuve à usage d'habitation ou non, sur terrain nu (même sans fondation, par exemple les mobil-homes), entraînant la construction d'une surface hors œuvre brute supérieure à 20m², quelle que soit sa hauteur
- ▶ tous travaux modifiant le volume du bâtiment existant et créant ou agrandissant une ouverture dans les murs extérieurs
- ▶ tout projet qui change la destination des locaux existants en modifiant la façade ou les structures porteuses du bâtiment (exemple transformation d'un *casot* en habitation avec agrandissement d'une baie).

peu de gall (littéralement : pied de coq, prononcer : "péou dé ga(ŋ)ll") : réseau en forme de patte d'oie formé par une *agulla* maître et deux *agulles* secondaires

piédroits : montants verticaux en maçonnerie, de part et d'autre d'une baie.

Q

queue (d'une pierre) : partie d'une pierre prise dans la maçonnerie

R

rastinyat : rangée de pierres plantées verticalement délimitant une *agulla* peu profonde.

3 replomb (prononcer : "réplom") : pierres impropres à la confection du corps de mur, du fait de leur trop petite taille, utilisées pour réaliser le drainage à l'arrière de la murette au fur et à mesure de l'édification de celle-ci.

rocs de paret : pierres laissées à l'état brut ou sommairement ébauchées à l'aide du *martell de paret*, utilisées pour réaliser le corps du mur. Ces pierres sont généralement plus petites que celles utilisées pour le *cosol* ou la *coberta*. La face la plus plate, appelée *cara*, est placée en parement (face visible).

S

seuil : base d'une porte, généralement marquée par une pierre.

T

triangle de décharge : assemblage de pierres en forme de triangle soutenant la maçonnerie au-dessus d'un linteau : les forces sont ainsi transférées vers les extrémités du linteau et reprises par les piédroits. Les dispositifs de décharge évitent le risque de rupture du linteau en son milieu.

toit en appentis : toit à une seule pente

V

vernaculaire : L'architecture vernaculaire est une appellation recouvrant les méthodes de construction qui utilisent les ressources disponibles localement pour répondre aux besoins locaux.

La connaissance constructive y est souvent véhiculée par les traditions locales et s'appuie plutôt, mais pas uniquement, sur une connaissance empirique acquise à travers des tentatives et des échecs. Elle est généralement transmise de génération en génération plutôt que soutenue par la connaissance de la géométrie et la physique.

virole : bourrelet de terre délimitant une rigole en terre à l'amont de la murette.

voliges : planches en bois, clouées à l'horizontale et de manière jointive sur les chevrons, servant à fixer les couvertures en tuiles canal.

X

xadic (prononcer : "chadic") : outil du constructeur en maçonnerie de pierres sèches, utilisé pour creuser et nettoyer le sol, ramener la terre, en extraire la pierraille qui servira au drainage,...

Z

zigzag : nom donné aux cheminements, du fait de leur forme

A

agulla (pluriel : *agulles*, prononcer : "agouille") : rigole souvent pavée et parementée, évacuant les eaux de ruissellement

agulles maîtres : structures bâties verticalement parallèles à la pente principale du sol, aménagées dans des micro-thalwegs, qui collectent les eaux de ruissellement et les dirigent vers les ravins ou les cours d'eau

agulles secondaires : structures bâties diagonales qui interceptent le ruissellement en provenance des terrasses et le concentrent vers les *agulles* maîtres



cara : face la plus plate d'un *roc de paret*, placée en parement (face visible)

casot : nom donné aux cabanons. Si les plus anciens sont en schiste, les plus récents sont souvent en parpaings ou briques et enduits

cayró (ou *cairo*) : brique pleine de tradition catalane, peu épaisse mais de grandes dimensions (5 x 22 x 44 centimètres)

C

Lexique

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT 10 RUE DU THÉÂTRE 66000 PERPIGNAN T. 04 68 34 12 37 / F. 04 68 34 80 90 / cauepo@wanadoo.fr

en partenariat avec



▶ pour les renseignements réglementaires et administratifs, consultez :

DIREN Languedoc-Roussillon
58 avenue Marie de Montpellier - CS 79034
34965 MONTPELLIER Cedex 2
tél : 04 67 15 41 41
diren@languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr

Mairies de Collioure, Port-Vendres, Banyuls-sur-mer, Cerbère en fonction de la parcelle concernée

Organismes à contacter

▶ pour les renseignements techniques, consultez :

Syndicat des AOC Banyuls et de l'AOC Collioure
Mas Reig
66650 BANYULS-SUR-MER
tél : 04 68 21 45 73
cru.banyuls@wanadoo.fr

GDA du Cru Banyuls
BP 67 - Route des Mas - ZA
66651 BANYULS-SUR-MER Cedex
tél : 04 68 88 12 50
gdacb@wanadoo.fr

CAUE des Pyrénées-orientales
10 rue du Théâtre
66000 PERPIGNAN
tél : 04 68 34 12 37
cauepo@wanadoo.fr

Chambre d'Agriculture des Pyrénées-orientales
19 avenue de Grande Bretagne
66025 PERPIGNAN CEDEX
tél : 04 68 35 74 00
accueil@pyrenees-orientales.chambagri.fr



Z

zigzag : nom donné aux cheminements, du fait de leur forme

Annexe 1

Sites classés
des vignobles de
la Côte Vermeille

guide pratique et de
recommandations